

soit sur la tête de Louis Riel, soit sur les épaules du gouvernement. Monsieur, le gouvernement est d'autant moins justifiable dans sa conduite, que l'expérience du passé devrait l'avoir rendu plus prudent. C'est un fait digne de remarque que bien que cette jeune Confédération n'existe que depuis dix-huit ans, elle a déjà été attaquée deux fois par une rébellion à main armée. Nous savons maintenant les causes de la première rébellion. La lumière s'est faite à ce sujet. Quelle était la cause de la première rébellion, sur la rivière Rouge en 1869 et 1870? La cause, comme nous le savons aujourd'hui, c'est que le gouvernement, — ce gouvernement-ci, les hommes qui sont au pouvoir aujourd'hui, et qui étaient alors au pouvoir — a voulu prendre possession du pays, sans égard pour les droits de la population prise comme tout, pendant qu'il violait les droits des particuliers. On peut concevoir que ces gens-là, accoutumés à la sauvage liberté de la prairie, accoutumés, depuis des générations et des générations, à circuler en maîtres sur tout le continent, qui considéraient le pays comme leur appartenant, et chaque lopin de terre comme un endroit à eux où ils pouvaient planter leurs tentes; on peut aisément concevoir, dis-je, que ces peuples, à moitié sauvages comme ils l'étaient, devaient regarder avec une espèce de jalousie les agissements du gouvernement qui faisait tout à coup irruption au milieu d'eux, et établissait son autorité dans le territoire. Alors, qu'arriva-t-il dans ce temps-là? On aurait pensé qu'il eût été au moins prudent de la part du gouvernement d'adopter des mesures de conciliation envers cette population; mais au lieu de cela, il entra dans le pays et en traita les habitants comme on traitait autrefois les paysans au temps de la féodalité, comme s'ils avaient fait partie de la terre achetée de la Compagnie de la Baie-d'Hudson — traitant les habitants, dis-je, comme s'ils avaient été des serfs au temps féodal — faisant partie de la terre vendue. Le peuple s'émut de cette conduite. Mais ce ne fut pas tout. Le gouvernement essaya un système d'arpentage, le plus odieux qu'on puisse infliger à une population. Quelques-uns des habitants avaient des établissements ou des propriétés, avec champs et bâtisses, et les arpenteurs envoyés par le gouvernement ne tinrent aucun compte de ces propriétés, et tracèrent leurs lignes à travers ces établissements; et, comme on peut bien le penser, il s'ensuivit une grande agitation. Les faits sont bien constatés par l'histoire de la rébellion, et je ne puis mieux faire que de citer à ce sujet le passage suivant du rapport de M. Donald A. Smith, qui fut, à cette époque, nommé agent pour faire une enquête à ce propos :

Un nombre considérable d'entre eux sont restés fidèles à leur allégeance durant tout le trouble par lequel ils ont eu à passer, et avec eux se trouvent maintenant associés plusieurs autres dont les esprits avaient été temporairement faussés par les représentations mensongères de certains hommes mal intentionnés qui y cherchaient leur propre avantage. On leur avait caché le véritable état des choses, et les avantages qui résulteraient pour eux de leur union avec le Canada; et on leur avait dit de juger des Canadiens en général par les faits et gestes de certains immigrants irréfocés qui les avaient dénoncés comme des encombreurs sur les terres, qui devaient au plus tôt faire place à une race supérieure sur le point d'arriver. Il est vrai aussi que dans les procédés non autorisés de quelques-uns des Canadiens récemment arrivés il y avait matière à créer l'alarme et la jalousie que la population entretenait à la perspective d'un changement de gouvernement. Dans plusieurs localités ces aventuriers avaient industriellement choisi pour eux-mêmes des lots de terres considérables, et dans certains cas, très étendus et d'une valeur exceptionnelle, mettant ainsi les esprits sous l'impression que le temps était arrivé, où dans leur propre pays, les Métis allaient être supplantés par des étrangers. Cette impression, cependant, je n'en ai aucun doute, aurait pu être facilement détruite, par l'empêchement de pareilles opérations jusqu'à ce que le Canada eût complètement développé sa politique et démontré l'inanité de ces craintes.

Sur le même sujet, un livre écrit par M. Tuttle, "L'histoire du Manitoba," parle dans les termes suivants de l'attitude et des sentiments des Métis français :

Le sentiment des Métis français se réduit à ceci : qu'ils disputaient au gouvernement le droit de s'emparer de ce qu'ils considéraient être leur pays, sans leur consentement. Ce sentiment est bien démontré par l'arrêt des arpenteurs Snow et Webb.

Plus caractéristique encore est une brochure écrite par Louis Riel, en 1874, au bureau du *Nouveau Monde*, et qui se lit comme suit :

Les territoires du Nord-Ouest n'ont été transférés au Canada, que le 15 juillet 1870; mais le Canada commença en 1868 69, des travaux publics en son propre nom, dans la Terre de Rupert et le Nord-Ouest, sans en avoir obtenu l'autorisation de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. L'arrivée des agents canadiens dans le pays a été signalée par le mépris qu'ils affectaient pour l'autorité de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et pour les anciens colons. Ils s'efforçaient de prendre possession des meilleures terres des Métis, spécialement à la Pointe-des-Chênes, paroisse située à environ 30 milles à l'est de Fort-Garry. Ils prétendent avoir acheté ces terres des sauvages. Après que M. Snow eût commencé à travailler à la route Dawson, entre le lac des Bois et la Pointe-des-Chênes, en 1868, au nom du Canada, un autre intrus, en vertu de la même autorité, commença un arpentage dans l'été de 1869, autour de Fort-Garry, des terres publiques et privées d'après un nouveau système d'arpentage qui dérangeait sans la moindre explication l'ordre de choses existant, et troublait sans scrupule les anciens colons dans la paisible et légitime possession de leurs terres.

Ainsi, monsieur, vous voyez que les griefs des Métis à cette époque, étaient de deux sortes. Ils se plaignaient d'abord de ce que le Canada avait pris possession de leur pays sans égard à leurs droits comme peuple; et ils se plaignaient en second lieu de ce que le gouvernement, par son système d'arpentage, avaient envahi leurs possessions et leurs propriétés actuelles. Ils se révoltèrent; ils ne pouvaient pas endurer cela. Les conséquences de cette rébellion, quelles qu'elles aient pu être à d'autres points de vue, furent de forcer le gouvernement de reconnaître leur droit de souveraineté sur la terre, par la distribution de 1,400,000 acres entre eux, en extinction du titre des sauvages, et d'abandonner le vieux système d'arpentage et d'en adopter un nouveau qui respectait les établissements et les propriétés des Métis. Maintenant, on avait pu espérer que l'expérience du passé aurait rendu le gouvernement plus prudent, et lui aurait enseigné à traiter avec droiture et considération une population aussi sensible que les Métis. En vérité le gouvernement semble être comme les Bourbons, qui, suivant Napoléon, n'avaient rien appris ni rien oublié; en cette matière, le gouvernement paraît n'avoir rien appris ni rien oublié. Je dis que le gouvernement actuel mérite bien plus la censure pour le soulèvement de la Saskatchewan, qu'il ne la méritait pour celui de la Rivière-Rouge. Si coupable qu'il fût en 1869, pour le traitement infligé aux Métis sur la Rivière-Rouge, on peut au moins dire à sa décharge, qu'il n'avait pas eu le temps de changer sa politique, — que la rébellion avait éclaté avant qu'ils eussent le temps de réparer les erreurs qu'un peu plus de prudence aurait pu prévenir dès le commencement. Mais, dans l'occasion présente; si des millions de dollars ont été dépensés en quelques semaines, si des vies précieuses ont été perdues, si le sang le plus pur du Canada a coulé, si les horreurs de la guerre civile et celles encore pires de la guerre sauvage ont souillé notre sol, quelle en est la raison? Est-ce parce que le gouvernement n'a pas eu le temps de réformer une politique vicieuse ou de reconnaître sa route? — Monsieur, c'est parce que pendant des années et des années, le gouvernement a suivi un système qu'il suit encore aujourd'hui, et qui consiste à nier que les Métis aient des raisons de se plaindre. C'est parce que durant des années et des années, le gouvernement a fermé les oreilles pour ne pas entendre les plaintes, parce qu'il a fermé les yeux pour ne pas voir les torts, parce qu'il a agi comme l'antruche qui s'enfuit la tête dans le sable pour ne pas voir le danger et qui l'ignore ainsi, c'est pour cela que nous avons eu un soulèvement sur la Saskatchewan. Et comme je l'ai dit, le gouvernement est plus à blâmer pour ce soulèvement-ci, que pour celui de 1869-70. Il n'y a pas eu de trouble sur la rivière Saskatchewan en 1869-70, et la raison en est évidente; en 1869-70 le gouvernement n'avait pas essayé d'établir son autorité sur les bords de la rivière Saskatchewan; il n'entendait pas alors son autorité au delà de la rivière Rouge, et par conséquent la population de la rivière Saskatchewan n'étant aucunement molestée continuait à vivre comme par